

# Très vif succès de l'augmentation de capital d'un montant de 4,09 M€ Demande supérieure à 12 M€

Dijon, le 26 octobre 2022 à 8h

**CROSSJECT (ISIN : FR0011716265 ; Mnémo : ALCJ), « specialty pharma » qui développe et commercialisera prochainement un portefeuille de médicaments combinés dédiés aux situations d'urgence (épilepsie, overdose, choc allergique, migraine sévère, crise d'asthmes...), annonce aujourd'hui le très vif succès de l'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription, clôturée le 21 octobre pour un montant de 4,09 M€. La demande totale s'est élevée à 12,08 M€.**

Le produit net de l'opération est destiné à financer le besoin en fonds de roulement relatif aux premiers mois des activités contractuelles avec la BARDA (autorités sanitaires américaines) liées au développement réglementaire avancé de ZENEO® Midazolam. Par ailleurs, il permettra un renforcement des fonds propres de CROSSJECT, lui offrant ainsi une meilleure capacité à lever des financements non dilutifs (subventions, avances remboursables, emprunts bancaires, ...).

*« Ce formidable succès, avec une demande trois fois supérieure à l'offre, témoigne de la confiance et du soutien indéfectible de tous nos actionnaires historiques, en particulier Gemmes Venture, et constitue une nouvelle étape dans notre changement de dimension. Au nom de CROSSJECT, je souhaite remercier l'ensemble des actionnaires qui ont participé à cette augmentation de capital. »*

**Patrick Alexandre** – Président du Directoire

## Principales caractéristiques de l'augmentation de capital

Après clôture de la période de souscription le 21 octobre 2022, la demande totale s'est élevée à 4.476.961 actions, réparties comme suit :

- 1.370.898 actions ont été souscrites à titre irréductible, représentant 90,5 % des actions émises ; et
- 3.106.063 actions ont été demandées à titre réductible. Ces demandes ne seront servies qu'à hauteur de 143.494 après répartition.

Au total, 1.514.392 actions de 0,10 euros de valeur nominale seront émises au prix unitaire de 2,70 euros, représentant un produit brut de 4.088.858,40 euros.

### Incidence de l'augmentation de capital sur la répartition du capital

À l'issue du règlement-livraison, le capital social de CROSSJECT sera porté de 3.483.102 euros à 3.634.541,20 euros, divisé en 36.345.412 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune.

A la connaissance de CROSSJECT, la répartition de l'actionnariat avant et après la réalisation de l'opération est la suivante :

Répartition du capital social avant opération			Répartition du capital social après l'opération réalisée à 100% (soit une émission de 1.514.392 actions nouvelles)		
	Nombre d'actions	% du capital social		Nombre d'actions	% du capital social
Gemmes Venture	8 331 603	23,92%		8 693 853	23,92%
Autocontrôle	132 900	0,38%		132 900	0,37%
Autres nominatifs	1 582 763	4,54%		1 704 022	4,69%
Public	24 783 754	71,15%		25 814 637	71,03%
<b>Total</b>	<b>34 831 020</b>	<b>100,00%</b>		<b>36 345 412</b>	<b>100,00%</b>

### Incidence sur la situation de l'actionnaire

Sur la base du capital social post-opération, la participation d'un actionnaire qui détenait 1% du capital de la Société préalablement à l'augmentation de capital et n'ayant pas souscrit à celle-ci est désormais portée à 0,96%.

Participation de l'actionnaire en %	Base non diluée	Base diluée*
Avant émission des Actions Nouvelles	1,00%	0,97%
Après émission de 1.514.392 Actions Nouvelles	0,96%	0,93%

\* Au 28 septembre 2022, il existe des instruments dilutifs en circulation pouvant donner droit à 1.061.558 actions nouvelles (soit une dilution de 3,05% sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 28 septembre 2022), à savoir : 138 026 BSA 1 donnant droit à 147 687 actions (avec un droit à une émission complémentaire de 25 812 actions à émettre réservées aux détenteurs de BSA 1) ;

- 347 000 BSA Management 3 donnant droit à 371 290 actions ;

- 290 536 actions attribuées gratuitement par la société en cours d'acquisition ;

- 365 619 OC 1224 pouvant donner droit à 226 227 actions sur la base des conversions déjà réalisées.

Capitaux propres en euros par action au 30 juin 2022 *	Base non diluée	Base diluée**
Avant émission des Actions Nouvelles	0,090 €	0,087 €
Après émission de 1.514.392 Actions Nouvelles	0,086 €	0,084 €

\* Calculs effectués sur la base d'un montant de capitaux propres au 30 juin 2022 de 3.135 K€.

\*\* Au 28 septembre 2022, il existe des instruments dilutifs en circulation pouvant donner droit à 1.061.558 actions nouvelles (soit une dilution de 3,05% sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 28 septembre 2022), à savoir : 138 026 BSA 1 donnant droit à 147 687 actions (avec un droit à une émission complémentaire de 25 812 actions à émettre réservées aux détenteurs de BSA 1) ;

- 347 000 BSA Management 3 donnant droit à 371 290 actions ;

- 290 536 actions attribuées gratuitement par la société en cours d'acquisition ;

- 365 619 OC 1224 pouvant donner droit à 226 227 actions sur la base des conversions déjà réalisées.

## Calendrier / Admission aux négociations des actions nouvelles

<b>Mardi 25 octobre 2022</b>	Décision du Président du Directoire constatant le résultat des souscriptions
<b>Mercredi 26 octobre 2022</b>	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant le résultat des souscriptions
	Diffusion par Euronext Paris de l'avis d'admission des actions nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et le barème de répartition des souscriptions à titre réductible
<b>Vendredi 28 octobre 2022</b>	Émission des Actions Nouvelles / Règlement-livraison
	Admission des Actions Nouvelles aux négociations sur Euronext Growth Paris
	Décision du Président du Directoire (agissant sur subdélégation du Directoire) constatant la réalisation définitive de l'augmentation du capital social et procédant aux modifications statutaires corrélatives

## Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques liés à l'Émission figurent ci-après :

- le marché des droits préférentiels de souscription pouvait n'offrir qu'une liquidité limitée et être sujet à une grande volatilité ;
- les actionnaires qui n'ont pas exercé pas leurs droits préférentiels de souscription ont vu leur participation dans le capital de la Société diluée ;
- le prix de marché des actions de la Société pouvait et pourrait encore fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des droits préférentiels de souscription ;
- la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement ;

- en cas de baisse du prix du marché des actions de la Société, les droits préférentiels de souscription pouvaient perdre de leur valeur.

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risques décrits dans le rapport annuel 2021 (ainsi que l'ensemble des éléments figurant dans ce rapport) et dans le rapport semestriel 2022 (disponibles sur le site internet de la Société : [www.crossject.com](http://www.crossject.com)).

Il est rappelé que la présente émission n'a pas donné lieu à un Prospectus approuvé par l'AMF car le montant total de l'offre est inférieur à 8.000.000 € (calculé sur une période de 12 mois).



## INTERMÉDIAIRES FINANCIERS ET CONSEILS

### Conseil juridique

D'hoir Beaufre Associés <sup>dba</sup>  
Société d'avocats

### Conseil de l'opération



### Communication financière



## Contacts :

**Crossject**  
Patrick Alexandre  
[info@crossject.com](mailto:info@crossject.com)

**Relations investisseurs**  
**Aelium**  
Jérôme Gacoin +33 (0)1 75 77 54 67  
[crossject@aelium.fr](mailto:crossject@aelium.fr)

**Relations presse**  
**Buzz & Compagnie**  
Mélanie Voisard +33 (0)3 80 43 54 89  
[melanie.voisard@buzzetcompagnie.com](mailto:melanie.voisard@buzzetcompagnie.com)  
Christelle Distinguin +33 (0)6 09 96 51 70  
[christelle.distinguin@buzzetcompagnie.com](mailto:christelle.distinguin@buzzetcompagnie.com)

## A propos de CROSSJECT • [www.crossject.com](http://www.crossject.com)

Crossject (Code ISIN : FR0011716265 ; Mnémo : ALCJ ; LEI : 969500W1VTFNL2D85A65) développe et commercialisera prochainement un portefeuille de médicaments dédiés aux situations d'urgence : épilepsie, overdose, choc allergique, migraine sévère, crise d'asthmes... Grâce à son système breveté d'auto-injection sans aiguille, Crossject ambitionne de devenir le leader mondial des médicaments d'urgence auto-administrés. La société est cotée sur le marché Euronext Growth Paris depuis 2014, et bénéficie de financements par la BARDA américaine (*Biomedical Advanced Research and Development Authority*) et Bpifrance notamment.